

DETTE PUBLIQUE ET REPARTITION DES REVENUS

UNE EXPLOSION PEUT EN CACHER UNE AUTRE

Si le monde bruit de la montée en charge des dettes publiques et souveraines, celles des très hauts revenus tient encore à sa discrétion. La concomitance de ces deux faits et leur identité de contexte suggèrent une corrélation. Par des voies moins légales, l'endettement des pays du Sud s'est accompagné de la formation de fortunes personnelles. L'affaire se reproduit-elle au Nord ?

Curieux remèdes

Dès qu'il en est question, les pouvoirs, leurs commanditaires et leurs hérauts désignent les dépenses publiques comme la cause des dettes publiques. La loi de Wagner professe que ces dépenses croissent en fonction des besoins de l'économie, de la croissance et du niveau de vie. Les dépenses publiques représentaient 40,8% du PIB français en 1947, 34,6% en 1960 et 39,3% en 1974. Nul doute que le niveau de vie, matériel, des Français a baissé et que l'économie régressa entre 1947 et 1974. En 1975, ces dépenses ont représenté 43,4% du PIB, 51,9% en 1985, 54,5% en 2003. Ces années suivent les crises majeures de l'économie mondialisée ; elles sont marquées par la mise en oeuvre de plans de soutien et de relance de la croissance. Le traitement « social » de ces crises a pesé plus que le niveau de vie sur les dépenses publiques. En vain. La croissance a refusé ses faveurs à ces plans. L'exercice budgétaire 2009 illustre avec lourdeur que les dépenses publiques créatrices de dettes sont consacrées à une économie à bout de souffle autant qu'aux propriétaires de ce monde.

L'analyse est confortée par l'examen des besoins de financement des administrations publiques. En France, le besoin de financement de l'Etat était le même en 1998 et en 2006 : 59 milliards d'euros. Ceux de la sécurité sociale et des collectivités locales sont passés respectivement de 12 à 6 et de 2 à 5. La santé des Français n'a pas contribué à la croissance de la dette. En 1993, le besoin de financement des administrations publiques s'élevait à 72 milliards dont 59 milliards pour l'Etat ; en 2006, le besoin de ce dernier excédait d'un milliard celui du besoin d'ensemble. De 1998 à 2009, l'encours de la dette de l'Etat est passé 613 à 1 148 milliards (+ 87%), et sa durée de vie a augmenté de 200 jours, ce qui augmente la charge de la dette, et par conséquent la dépense publique. De 1996 à 2008, la charge de la dette d'Etat a augmenté de 41%, de 31,5 à 44,5 milliards. La dette souveraine importe plus que la dette publique.

N'étonnerait pas que les propriétaires de ce monde souhaitent réserver les dépenses publiques à leur usage. D'où d'autres plans, non plus de soutien ou de relance, mais de compression des dépenses qui ne sont pas consacrées à leur marotte. Le catalogue en est connu, du FMI sans doute mieux que des gens ordinaires. Le peuple grec est préposé à goûter la recette de ce connaisseur devant qu'il l'administre à tous. Un mémorialiste du Grand Siècle constatait que les sociétés arrivent à un point de corruption où l'on y trouve plus de remède au mal que le mal lui-même. Nous sommes à ce point.

Médecine douce

Devant que de songer à se réserver l'usage des dépenses publiques, on avait pris soin d'augmenter sa part de production et de se réserver les recettes publiques. L'étude des très hauts revenus est une science récente ; sa nouveauté tient aux sommets qu'ils atteignent. De 1998 à 2005, les revenus déclarés par le millième supérieur des contribuables français a augmenté de 42,6% et celui du centième de 32%. Les revenus du dixième inférieur ont cru de 4,6%, le revenu moyen déclaré de 5,9% et le revenu médian de 4,3%. Dans le même temps, le taux net d'imposition du millième supérieur est passé de 32 à moins de 25%. C'est ce que les Trissotins nationaux appellent matraquage fiscal. Aux Etats-Unis, où l'on partait de plus haut, sur la même période les revenus déclarés du millième supérieur ont augmenté de 28%, celui du centième éponyme de 17% et le revenu moyen de 2,4%.

La mode était à la baisse des prélèvements obligatoires. Ils étouffaient la croissance, les réduire allait la libérer. Jamais on vit croissance plus faible. On vit même en 2009 que la décroissance n'avait pas besoin de militants. Les dirigeants français se mirent à la mode. De 1993 à 2006, la part dans le PIB des prélèvements d'Etat passa de 17,5 à 15,3%, alors que celle des prélèvements sociaux est passé de 15,9 à 22,1% et celles de collectivités locales de 3,2 à 5,7%. Seul l'Etat refusait de financer ses dépenses. Deux hauts fonctionnaires commis au rapport sur la situation des finances publiques ont pu écrire que la gestion des finances publiques a été loin d'être optimale, qu'on a laissé les déficits s'aggraver sous l'effet des baisses de recettes, que des mesures discrétionnaires de baisse d'impôt ont été prises et qu'il eut fallu éviter les baisses de prélèvements non soutenables. Quelle audace !

Il est vrai qu'on fit fort. Le taux de l'impôt sur les sociétés passa de 50 à 34%. En 2008 son rendement fut de 50 milliards ; il aurait rapporté 22 milliards de plus à son ancien taux, celui d'une époque où la croissance n'avait pas besoin d'être relancée ni soutenue. Le taux marginal supérieur de l'impôt sur le

revenu fut ramené de 56,8 à 40%. Les pouvoirs publics n'ont pas jugé utile d'estimer le manque à gagner induit par cette baisse. En 2008, les 189 mesures d'allégement de l'impôt sur le revenu ont coûté 73 milliards à l'Etat (65% du rendement de cet impôt avant allègements), alors que le déficit public d'ensemble a été de 66 milliards. Les bénéficiaires de ces dépenses fiscales, que les gens ordinaires appellent cadeaux fiscaux, ne sont pas à rechercher ailleurs que dans le centième et le millième supérieur.

Malade imaginaire

Ces renoncements à recette en faveur des plus favorisés ont constitué des capacités d'épargne aussi plantureuses qu'inédites. Certes, les titres publics n'ont pas l'exclusivité du marché de l'épargne, mais pour s'endetter il faut emprunter et pour emprunter, il faut des prêteurs. Force est de constater au vu de la croissance de la dette souveraine (à peu de choses près, la seule chose qui a cru en France en ces temps) que des prêteurs, il y en a, et que leurs moyens sont formidables. L'affaire est bien conçue. Ne lit-on pas sur un site officiel que « le maintien d'un socle minimal de titres de dette publique est nécessaire au bon fonctionnement des marchés financiers ». Sans doute ces marchés ont-ils pensé qu'un socle maximal, c'était encore mieux. Ils pensent toujours ainsi, quoiqu'il ne manque jamais de crise qui réfute leur pensée.

On en vient à douter du sérieux des discours sur la réduction des déficits et des dettes publiques. Lorsque la production ne fournit plus les profits de naguère, que reste-t-il ? Et puisque seul l'intérêt compte, on suspendra le capital s'il le faut et l'on ira accumuler ailleurs. Mais pour que ça marche, il faut garantir le paiement des intérêts, réserver leur part de dépense publique dans une situation où l'emprunt n'est plus une ressource. Mettre en place la machine à enrichir les riches et à appauvrir les pauvres.

Un tel constat ne pouvait que donner à lieu à un débat politique. Ce fut fait. Au-delà des expressions diverses et des questions d'organisation imposées par l'urgence, la question est posée des capacités de résistance aux anti-remèdes de ceux qu'on projette d'organiser et de leur capacité de faire autre chose que ce qu'on attend d'eux. Il y a des renoncements qui s'imposent au Nord qui ne s'imposent pas au Sud.